



Selongey

INFOS

SOMMAIRE

p. 1 Édito du Maire

p. 3 Budget
Commission
agriculture

p. 4 Solidarité
Vie sociale
Affaires scolaires

p. 5 Urbanisme
Travaux

p. 6 Culture, animation,
sports
Groupe scolaire

p. 7 Loisirs
En bref

p. 8 Écoles
Agenda

Info sur l'info ...

Vous avez entre les mains le second bulletin municipal qui, comme vous pouvez le constater, est de la même qualité que le premier tant par son support que dans sa présentation. Une habitante, probablement déroutée par le simple fait d'être informée de ce qui se passe dans sa commune et que je soupçonne fort d'être quelque peu partisane, nous a fait le reproche, après la parution du n° 1, du côté luxueux donc forcément coûteux de ce document. Un petit commentaire concernant le papier utilisé : Selongey Infos est imprimé sur un papier certifié PEFC. Cette norme garantit la gestion durable de la forêt dont le bois est issu. Il ne nécessite aucun traitement chimique particulier (généralement plus coûteux) ni utilisation d'une quantité très importante d'eau, nécessaire pour produire du papier recyclé. Le papier couché brillant utilisé pour l'impression de notre bulletin est le papier le plus fréquemment utilisé dans l'imprimerie pour ce type de documents... et donc... le moins cher ! Maintenant rassurés sur ce point, appréciez-en le contenu. Vous y trouverez quelques économies substantielles de l'argent public...

Dans le n° 1 de *Selongey infos*, je vous faisais part de nos inquiétudes de voir nos propres projets hypothéqués par l'arrivée dans le patrimoine communal du bâtiment du «Chalet». Une pré-visite de sécurité nous avait d'ailleurs fait prendre la pleine mesure des travaux à réaliser dans cette ancienne école pour la remettre aux normes d'aujourd'hui. Le groupe scolaire, priorité de ce mandat, le centre associatif et culturel, les améliorations du cadre de vie, le centre d'hébergement, projet du pays Seine-et-Tilles-en-Bourgogne, et, à plus long terme la déviation poids lourds, mobiliseront pour leur réalisation la majeure partie des finances communales sauf à alourdir les impôts locaux. La décision a donc été prise de mettre en attente tous travaux au «Chalet» et pour des raisons de sécurité, y stopper toutes activités. Un projet cohérent pour cette vétuste bâtisse ? Pourquoi pas dans quelques années. Une mobilisation des anciens propriétaires politisant, sans raison, le débat pour infléchir notre décision, fit «monter la mayonnaise» comme nous le rappela, à plusieurs reprises, un ardent défenseur de la réhabilitation du bâtiment,

ÉDITO

pourtant à l'origine de sa fermeture passée. L'association utilisatrice des lieux se fit, avec véhémence, l'écho de ce haro. Dogmatisme, règlements

de comptes politiques, tout y passa pour montrer du doigt notre équipe municipale. Une réunion constructive avec le président des «Amis du Chalet» nous permit d'arriver à un compromis : la rupture du bail emphytéotique à l'amiable, permettant à l'association de reprendre sa propriété et de la faire vivre, le temps qu'un projet réaliste et surtout financièrement supportable puisse être envisagé. Dans sa séance du 30 juin dernier, le conseil municipal a donc décidé, à l'unanimité, de réserver une suite favorable à la demande écrite formulée par le président de l'association «les Amis du Chalet» tendant à la résiliation amiable du bail emphytéotique liant la municipalité et ladite association.

À propos de la zone artisanale des Plantes Bonjour

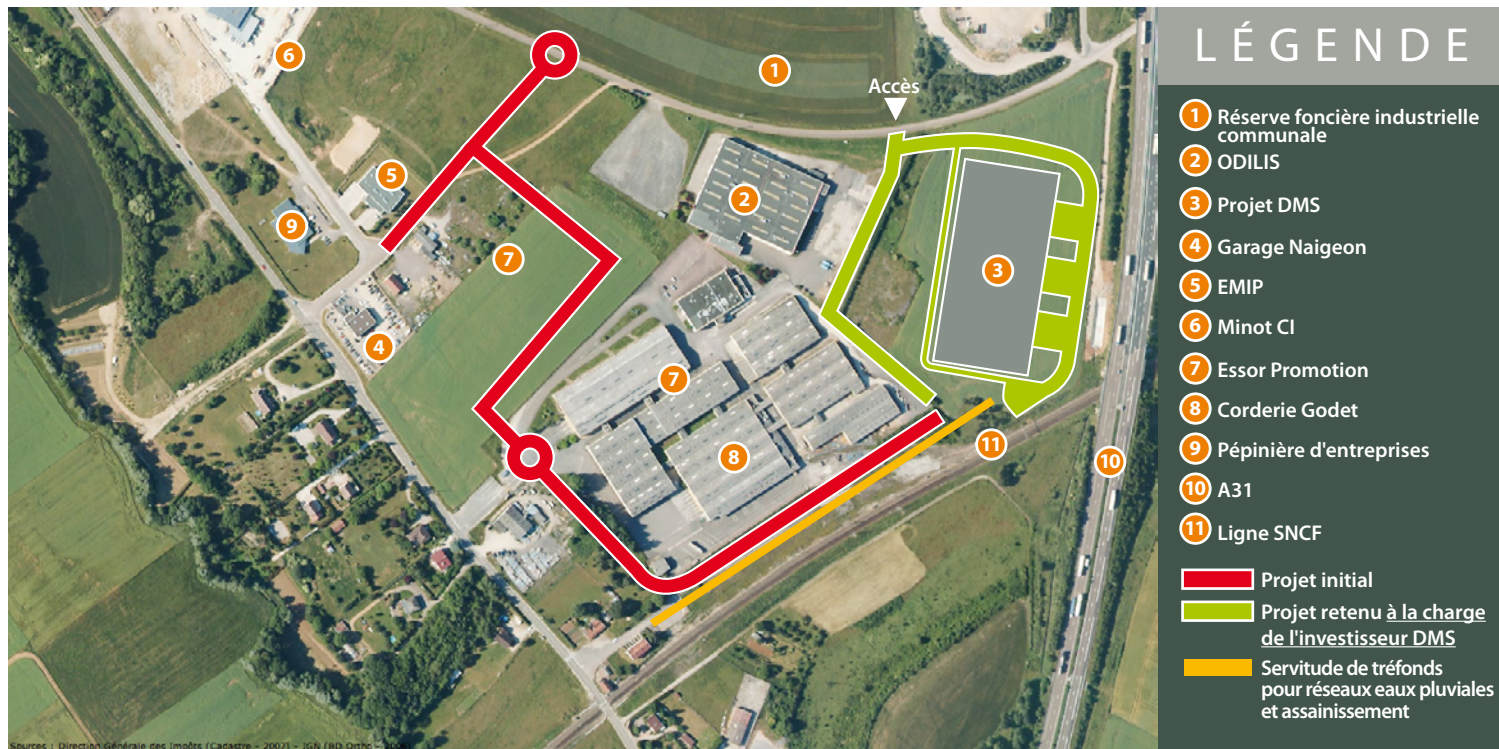
Dès notre installation nous avons rencontré l'ensemble des acteurs du bassin d'emploi de Selongey pour différents échanges sur leurs problèmes et les perspectives de développement de leurs activités. Au fil des discussions, il nous est rapidement apparu que des engagements verbaux avaient été pris concernant la réalisation d'infrastructures de voirie très coûteuses à l'intérieur de l'ancienne plateforme d'expédition de SEB et appartenant aujourd'hui à un promoteur industriel (Voir plan en page suivante). Une solution aux problèmes d'accès liés d'une part aux différentes parcelles issues du découpage interne de la zone par le lotisseur et d'autre part à la viabilisation de terrains situés entre Odilis et la voie ferrée, doit être apportée pour ne pas ralentir le déroulement de projets d'installations industrielles et artisanales. Cette solution qui fait l'unanimité, prévoit une sortie sur la RD 3, à hauteur du parking d'Odilis, assortie, pour d'évidentes raisons de sécurité, d'une zone de ralentissement à 70 km/heure depuis le pont de l'autoroute (Voir plan en page suivante). Cet accès se trouverait également en face de la réserve foncière industrielle de 8 ha appartenant à la commune, sachant qu'un aménagement de cette sortie pourrait permettre une desserte sécurisée. Des mesures chronométriques faites à différentes vitesses sur ce parcours par le Conseil Général en a validé le principe.

suite page 2



photo : P. Bonelli





Cette solution annule l'utilité d'acquiescer pour 60 000 € non compris les frais de géomètre et de notaire, le terrain appartenant à RFF (Réseau Ferré de France) décidée par la municipalité précédente. Le conseil délibérera prochainement dans ce sens.

Départ du secrétaire général

Aurélien Quillot notre secrétaire général depuis 3 ans a donné sa démission pour saisir l'opportunité d'un poste équivalent, dans une commune plus importante de la banlieue nord de Lyon, le rapprochant ainsi géographiquement des êtres qui lui sont chers. Souhaitons lui bonne chance dans son nouveau poste.

Patrimoine communal

En 1999 la municipalité procédait à l'acquisition de la tour de la place des halles, un superbe et imposant édifice orné d'un majestueux escalier en colimaçon. Projet : un restaurant de standing pour les cadres de SEB, argument avancé pour en justifier l'intégration dans le patrimoine communal. Puis plus rien, sinon un bâtiment qui continuait à se dégrader. Ce fut lorsqu'une poutre soutenant la flèche de la tour céda et que l'ensemble faillit tomber sur les passants que la municipalité se rappela qu'elle en était propriétaire. Avec notre soutien, le Maire de l'époque se résolut alors à le proposer à un promoteur soucieux de le réhabiliter. Lors de la séance du conseil municipal du 22 novembre 2005, chacun se prononça, à bulletins secrets. Le oui l'emporta et le bâtiment fut vendu contre la promesse d'une restauration en bonne et due forme. Les 2 photos jointes vous prouveront sans commentaires que les "bradeurs de patrimoine" (c'est comme ça que l'on désigna les conseillers favorables à cette vente) n'étaient certainement pas ceux que l'on eut cru. Un travail superbe.



photos : Marie de Selongey

Le docteur Blanchet a cessé ses activités sur Selongey.

Averti par la rumeur publique et dans l'attente d'une confirmation personnelle, c'est par un appel téléphonique de ma part (12 Septembre) que j'ai appris officiellement l'arrêt précipité de l'activité du docteur Blanchet à Selongey. Bien que cela ne relève pas de ses attributions réglementaires puisqu'il s'agit de médecine libérale, la municipalité a immédiatement multiplié des contacts pour que ce départ ne puisse pas perturber la continuité des soins à la population. J'ai saisi, en particulier, le Conseil départemental et le Conseil national de l'Ordre des médecins ; De son côté, Annick Niporte, adjointe aux affaires sociales, a pris contact avec les Docteurs Pignet et Lodenet pour leur proposer notre concours dans leurs recherches d'un 3^e médecin. Souhaitons que nos démarches communes soient couronnées de succès. À l'heure où ce bulletin est diffusé, tout donne à penser qu'une solution appropriée va être trouvée. Chacun pourra alors s'en féliciter.

Mise en place d'un nouveau Préfabriqué rue du 12 Juillet 1998

Dans l'attente des locaux qui seront libérés par la construction du nouveau groupe scolaire et compte tenu de l'état des bâtiments Scétauroute, le conseil municipal a décidé d'investir dans un préfabriqué de 140 m² avec vestiaires et toilettes qui sera mis à la disposition des associations n'ayant pas de matériel à demeure. Les activités danse et gymnastique pourront en bénéficier. Coût global de l'acquisition 70 000 €, les raccordements restant à la charge de la commune. A noter que le financement de l'opération sera assuré par la reprise des crédits que la municipalité précédente avait affectés à l'achat du terrain RFF (voir article zone artisanale) et aux frais de géomètre et de notaire correspondants. Il pourra à terme être soit revendu si nous n'en avons plus l'utilité, soit transformé et réinstallé en d'autres lieux pour d'autres fonctions. L'ancien local "danse et dessin" utilisé par "Loisirs et Création", devrait bénéficier de quelques travaux extérieurs et intérieurs liés à la salubrité des locaux et à la sécurité des occupants pour y permettre le retour de l'activité dessin installée au "Chalet" par nos prédécesseurs la veille des élections municipales.

Nous parlerons dans le prochain bulletin d'autres sujets de préoccupation notamment les lotissements et les demandes de permis de construire groupés, pour la réalisation desquels, ces dernières années, les fonds privés et l'argent public se sont conjugués dans le flou. Dans ce domaine il n'y a pas de place à l'improvisation et nous avons mission de veiller à la légalité et au respect des différentes procédures d'urbanisation du territoire de notre commune. Il en va ainsi de l'instruction des certificats d'urbanisme et des permis de construire au regard, notamment, de la desserte et des raccordements aux différents réseaux, en particulier l'assainissement.

Le maire
Gérard LEGUAY

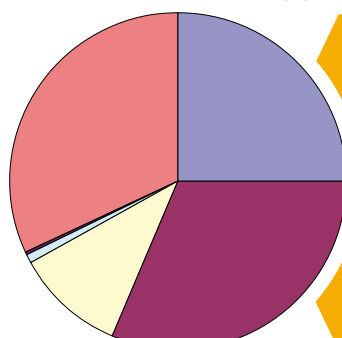
BUDGET

FONCTIONNEMENT RECETTES TOTALES (€)



En recettes, les contributions directes représentent la part la plus importante.

FONCTIONNEMENT DÉPENSES TOTALES (€)



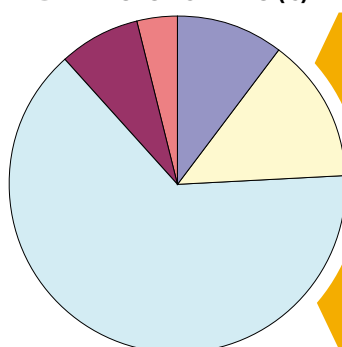
Les charges réelles de personnel sont comparables au virement à la section d'investissement, soit environ 33% pour chacun de ces deux postes.

INVESTISSEMENT RECETTES TOTALES (€)



Le virement de la section de fonctionnement est la recette la plus importante.

INVESTISSEMENT DÉPENSES TOTALES (€)



Un énorme chapitre immobilisations en cours qui pèse plus de la moitié des dépenses.

En conclusion...

Il faut serrer les dépenses de fonctionnement pour avoir une meilleure capacité d'investissement.

COMMISSION AGRICOLE

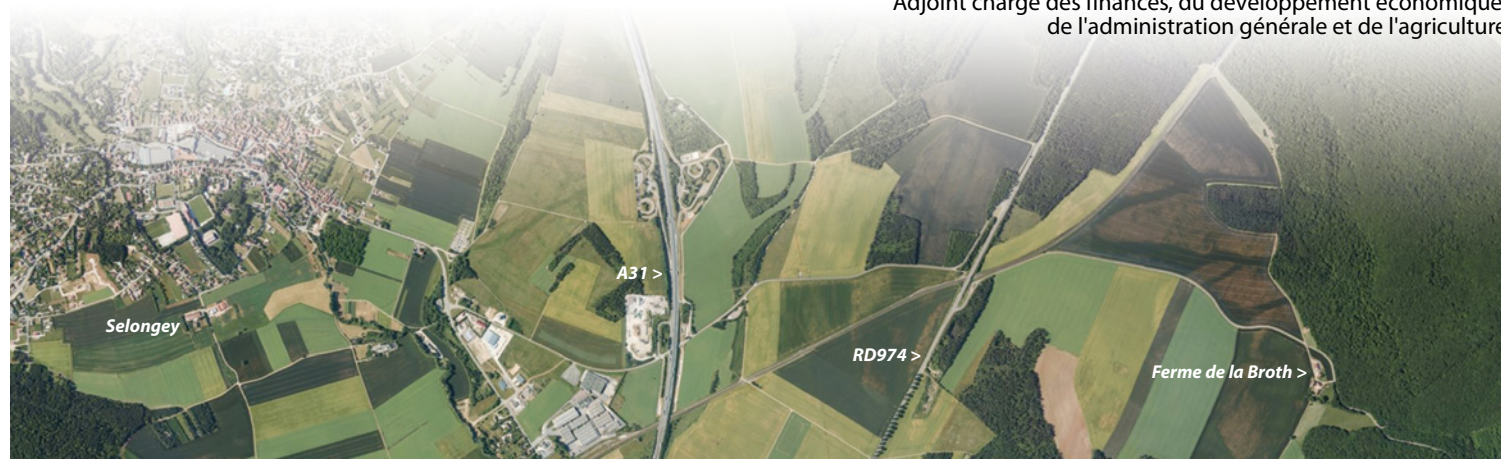
Commission agricole

La première réunion de la commission a été consacrée à la Broth. La ferme se situe sur le territoire de Selongey en limite d'Orville, Chazeuil et Occey en Haute-Marne. Elle est desservie par le CD 27 qui relie Chazeuil au CD 974 (ex RN 74). L'impression initiale est que l'entretien de l'ensemble paraît assez léger. La visite nous conforte dans cette idée : le hangar métallique doit être repeint, la bergerie est en ruine, un pan de mur de l'ancienne habitation s'est partiellement écroulé, le toit du principal bâtiment d'exploitation a des tuiles qui manquent, la maison d'habitation est très mal isolée (fenêtres en piteux état), l'ancienne étable est en moins mauvais état, les citernes semblent en bon état. D'autres petits bâtiments sont voués à la démolition.

De retour en mairie une discussion nous amène aux propositions suivantes : demander des devis pour les différentes interventions urgentes (couverture et maçonnerie), demander au locataire d'améliorer l'entretien de l'ensemble, envisager les petites démolitions. Enfin et en priorité, prévoir d'amener l'eau potable (ce qui représente environ un an de fermage), les citernes servant de réserve incendie. En conclusion, à l'unanimité, la commission propose d'entretenir ce patrimoine et de le conserver.

Michel VERNEY

Adjoint chargé des finances, du développement économique, de l'administration générale et de l'agriculture



Travaux à la Maternelle

Durant les vacances scolaires quelques travaux d'amélioration ont été réalisés dans les locaux de l'école Maternelle de la Crâa. Des rideaux occultants étaient demandés depuis quelques années déjà sur les deux doubles portes de la grande salle qui donnent dans la cour et qui n'étaient pas équipées de volets roulants. C'est chose faite désormais grâce à la collaboration du club de couture et de la municipalité. Les doigts de fée ont confectionné la matière fournie par la municipalité pour un meilleur confort des enfants et des adultes qui y travaillent.

De même, dans les sanitaires, des portes savons et des essuie-mains "papier" ont été installés.



photo : Mairie de Selongey

Distribution de colis de la banque alimentaire : Septembre 2008

Jeudi 11 Septembre a eu lieu une nouvelle distribution mensuelle de la banque alimentaire. Depuis le mois d'Avril, tour à tour deux équipes de bénévoles se sont succédées chaque mois. Dans le premier bulletin municipal, nous vous avons présenté le groupe dont la responsable est Annick NIORTE. Sur la photo ci-dessous, nous vous présentons une partie du second groupe dont la responsable est Paulette THERRY, conseillère municipale. Actuellement une douzaine de personnes réparties sur 2 groupes contribuent à l'efficacité de ce service avec l'appui administratif de Jocelyne ANCEAU au secrétariat de mairie.



photo : Mairie de Selongey

Mise en place de l'aide aux devoirs :

Vous avez été informé soit par voie de presse (article dans le Bien Public) soit par courrier d'information (distribué dans chaque boîte aux lettres de Selongey) que la municipalité souhaitait relancer l'aide aux devoirs pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire de Selongey. C'est donc au nom

du bureau municipal qu'Annick NIORTE, adjointe à la solidarité, chargée des affaires sociales et scolaires a signalé sa volonté de faire (re)vivre cette action bénévole, lors de la réunion d'information qui s'est tenue le Mardi 9 Septembre dernier en mairie.

À l'issue de cette prise de contact, ou 16 personnes se sont portées volontaires, quelques préalables ont été fixés : Philippe MICHAUD, conseiller délégué pour le groupe scolaire, prend en charge la coordination du projet en binôme avec Annick NIORTE. L'objectif principal de leur engagement, consiste à réaliser l'interface entre les accompagnateurs, les enseignants et les parents des enfants, et surtout de mettre à disposition des différents acteurs, les locaux et le matériel nécessaires pour un bon déroulement "administratif et logistique".

Lors de la réunion du Jeudi 18 Septembre, chaque partenaire s'est engagé à respecter la charte de l'aide aux devoirs qui formalise les engagements respectifs, de la municipalité, de l'équipe pédagogique, des accompagnateurs, des parents mais aussi des enfants.

Le projet a pris toute sa dimension le lundi 22 Septembre à 17H00, jour fixé pour les inscriptions des 10 enfants concernés. Ces derniers, accompagnés de leurs parents ont été accueillis à l'école élémentaire de la Patenée par la municipalité, les enseignants et les accompagnateurs. A cette occasion, tous les intervenants ont ainsi pu faire plus ample connaissance.

Rendez-vous a ensuite été pris dès le Jeudi 25 Septembre, pour effectuer la première séance de travail !

Même si le nombre d'accompagnateurs bénévoles est encourageant en ce début d'année scolaire, nous invitons vivement, celles et ceux qui le souhaite à venir grossir les effectifs, même ponctuellement, en se faisant connaître au secrétariat de mairie.

Portage des repas à domicile

Ce sujet a été plusieurs fois évoqué lors de la tenue des réunions de la commission sociale. L'ensemble des participants à cette commission ont constaté son faible développement et souhaitent interroger les personnes concernées par ce service, par le biais d'une enquête. Actuellement, la livraison journalière ne concerne que 5 à 10 personnes. Un courrier sera adressé prochainement aux bénéficiaires du portage de repas à domicile avec un questionnaire joint, à compléter et à nous retourner. Une seconde enquête, spécifique aux quelques utilisateurs du service, sera également réalisée. Nous comptons sur votre réponse, votre avis est précieux pour développer ce service.

La semaine bleue, du 20 au 26 octobre 2008

La municipalité s'associe et participe à cette action nationale. La Semaine Bleue, mise en place sous cet intitulé en 1977, constitue l'occasion de rappeler que jeunes et vieux ont beaucoup plus de choses qui les rapprochent que de choses qui les séparent et notamment cette envie de vivre intensément l'instant présent. Il est vrai que le thème 2008, "Jeunes et Vieux, connectez-vous !", correspond pleinement au projet municipal que nous défendons, pour rapprocher et créer des liens entre les différentes générations. Ainsi, pour cette année, le programme se déroulera comme suit : **Mardi 21 Octobre** : Après midi récréative au foyer communal à partir de 14h. • **Mercredi 22 Octobre** : Visite de l'association des retraités SEB (ADR) au foyer logement • **Vendredi 24 Octobre** : Projection gratuite du film "La Môme" au Foyer Logement à 15h • **Dimanche 26 Octobre** : Participation des membres de l'ADR à un spectacle gratuit organisé à l'auditorium, par la ville de Dijon.

Annick NIORTE

Adjointe chargée de la solidarité, des affaires sociales et de la vie scolaire



photo : P. Burell

Conformément à notre plan, les premiers mois de travail de notre équipe ont été mis à profit pour faire un premier constat sur le fonctionnement de notre collectivité. Force est de constater l'absence de cohérence dans les choix et autorisations des différents projets de construction : certificat d'urbanisme positif en zone inondable, promesse d'extension de réseau d'assainissement en l'an... 2500, autorisation d'assainissement individuel avec écoulement des eaux résiduaires chez... le voisin, permis de construire groupé dans une impasse sans possibilité de retournement pour les véhicules de secours, etc. Dans le domaine de l'urbanisme, nous nous devons une attention de tous les instants et pour tous les projets, afin de veiller à la légalité de ceux-ci. Pour pouvoir vérifier au mieux les dossiers, une procédure interne au service urbanisme de la Mairie est en cours d'achèvement pour qu'à chaque étape de la demande un contrôle puisse être fait avec visa de l'autorité.

Dans le cadre de travaux, il faut également rappeler qu'il vous faudra obtenir au préalable et a minima une déclaration de travaux ou un permis de construire, notamment pour la liste non exhaustive suivante :

- Travaux sur les façades des habitations : ravalement, création de fenêtre...
- Augmentation ou diminution de la surface de plancher intérieure.
- Changement d'affectation d'une pièce (par exemple garage transformé en chambre).
- Édification d'un mur de clôture de plus de 2 m de haut.
- Construction d'une piscine ou d'une véranda.
- Installation d'une antenne parabolique ou d'une climatisation extérieure...

Bien entendu ces travaux ne pourront commencer qu'après obtention de l'autorisation ou du permis de construire !

La fin de l'été est aussi propice à la réflexion d'aménagement extérieur en vue de plantations ou de coupes de haies et d'arbres. Dans ce domaine, nous constatons que nous pourrions mieux faire. En effet, un certain nombre de plantations «débordent» plus que de raisonnable sur le domaine public, voirie et/ou trottoir. Il ne s'agit pas de faire couper la moindre feuille dépassant des propriétés privées, mais, là où les conditions de sécurité ou de visibilité ne sont plus réunies, nous encourageons fortement les riverains à procéder à une «légère coupe», disons au moins sur une hauteur de 3 m à l'aplomb de la limite parcellaire. Ceci afin que les trottoirs puissent à nouveau être praticable et la visibilité routière adéquate.

Rappelons en effet que le maire peut légalement prévoir, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient, d'imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur lesdites voies ou mettant plus largement en cause la sécurité sur les voies publiques communales. En outre, le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L. 114-2 du code de la voirie routière qui peuvent comporter l'obligation de "supprimer les plantations gênantes" pour les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques, situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique.

Bien évidemment nous vous encourageons à prendre contact avec la mairie en cas de doute ou tout simplement pour une question relative à vos aménagements et nous vous souhaitons d'agréables travaux d'améliorations.

Bruno SCHNEIDER

Adjoint chargé de l'urbanisme, de l'environnement,
de l'eau et de l'assainissement



photo : P. Brunelli

TRAVAUX

Rappel : Les demandes de travaux déposés en mairie font l'objet, après accord, d'un affichage obligatoire sur le lieu où ils sont effectués.

Piscine : L'énergie utilisée pour son fonctionnement (chauffage, ...) est le gaz. Cependant, il apparaît que la consommation en électricité est le poste le plus important de toute la commune ! Une étude est en cours pour découvrir la source exacte de cet excès, d'en évaluer et de définir les dispositions matérielles et financières à prendre pour corriger cette dérive.

Signalisations : une campagne générale de signalisation horizontale au sol a été réalisée cet été dans notre commune. Le besoin en est largement ressenti après tous les travaux de voirie effectués ces années passées. Il reste la signalisation verticale à installer.

Rue de la Patenée : Les travaux tendent à leur fin. Pour résoudre l'organisation de la circulation devant l'école primaire, des barrières identiques à celles des quais devant la mairie, ont été fixées le long du trottoir de l'école courant août. Nous rappelons que l'objectif prioritaire est la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école.

Les inconnus ! : les habitants auxquels il manque les plaques de numéro de maison ou de nom de rue sont priés de se faire connaître rapidement au secrétariat de la mairie pour qu'une solution soit apportée.

Ferme de la Broth : un projet de réfection d'un toit et d'un mur est en cours. Nous attendons l'estimation financière pour engager les travaux.

Délinquance : Les diverses incivilités nous ont contraint d'installer une alarme à la maternelle. De même, nous étudions des projets d'éclairage avec détecteur de présence pour la piscine ainsi que le gymnase.

Serge BAVARD

Adjoint chargé de l'entretien du patrimoine communal



photo : P. Brunelli

Festivités d'été

La fête de la musique du 21 juin a ouvert le bal des festivités d'été sur la Place des Halles. C'est nombreux que vous avez profité du soleil pour venir écouter des artistes divers, passionnés, professionnels ou amateurs. Nous remercions chaleureusement la participation des élèves de l'école élémentaire de Selongey, des musiciens de l'école de musique **La Lyre Val-d'I**, de l'association **Résonne et Sonne** et ses artistes. C'est au rythme du reggae que les groupes **Akatora** et **Spirit's** ont poursuivi la soirée.

Le **Longvic Jazz Big Band** a réuni ses vingt musiciens le 27 juin sur la scène des Halles. Vous avez pu apprécier leur répertoire éclectique allant de Duke Ellington à Luis Bonfá, de Georges Gershwin à Dizzie Gillespie...

Ambiance plus intimiste le 1^{er} juillet avec **Anaël Miller** pour la première partie suivie du **Convoi Exceptionnel de AL**. Laurent Delort que l'on connaît aussi comme guitariste de Jamait, chante des textes subtils et bien écrits accompagné de son complice Christian Pillémy.

Le 13 juillet fut d'abord théâtral avec **"Ritournelles et quotidiennes"** en début de soirée puis les voix du groupe **Balacapella** par le Phonema Orchestra ont séduit l'assemblée au Foyer Lescure. La traditionnelle distribution des lampions aux enfants a annoncé le départ du feu d'artifice tiré du Stade d'Honneur, que vous avez été nombreux à admirer. Les plus fêtards ont pu danser jusqu'au bout de la nuit avec le DJ de Sono Club 21.



Rendez-vous fut pris le 14 juillet pour partager le verre de l'amitié au Champs de Mars et vous avez répondu à notre invitation en venant également déjeuner avec nous à l'occasion d'un pique-nique champêtre. Les enfants ont pu profiter du manège et nombreux jeux gratuits installés pour l'occasion. La tombola des dames a remporté un franc succès. Les adultes ont participé au tournoi de pétanque et aux quilles. Nous remercions l'association de lutte qui a su participer au bon déroulement de ces deux journées.

"Une touche d'optimisme" a clos les festivités le 19 juillet avec des textes tantôt tristes, tantôt engagés mais qui vont toujours droit au cœur, sur des musiques entraînantes et émouvantes qui nous font voyager dans un univers particulier. Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine...

Sport



Le samedi 12 juillet à 11h, dans la cour de la mairie, le maire et l'équipe municipale ont reçu une forte délégation composée de sportifs, de dirigeants et de bénévoles qui toute l'année s'adonnent à leur sport favori, afin de leur remettre les trophées 2008.

En effet, le conseil municipal a souhaité honorer au travers de ce trophée, celles et ceux qui se sont particulièrement distingués au cours de cette année. Certains sont mis en avant par leurs résultats dans les compétitions où ils étaient engagés, d'autres pour récompenser leur état d'esprit, leur dévouement et leur disponibilité, enfin, pour certains c'est une façon particulière de souligner leur attachement aux activités sportives pratiquées dans la commune. Cette année encore, ils ont tous porté fièrement les couleurs de notre ville et les ont vaillamment défendues.

Projets

■ Le marché de la commune du samedi matin a besoin d'être développé. Si vous êtes producteur, artisan, commerçant, nous vous invitons à vous

faire connaître auprès du secrétariat de mairie afin d'organiser ensemble un marché digne de ce nom un samedi par mois.

■ Mme De Carvalho souhaite rencontrer le président(e)s des associations culturelles et/ou sportives afin de mieux connaître leur association et leurs projets divers. Si vous souhaitez répondre à son invitation, merci de laisser vos coordonnées et disponibilités au secrétariat de mairie.

Marjolène DE CARVALHO

Adjointe chargée de la culture, de l'animation, de la vie associative et des sports

GROUPE SCOLAIRE

Point sur l'avancement du dossier Groupe Scolaire

Le projet de construction d'un groupe scolaire à Selongey est entré dans sa phase active le vendredi 30 Mai dernier. Ce jour là s'est tenue la réunion d'enclenchement de la mission de programmation dans les locaux de la mairie, avec la société APRITEC. Lors de cette entrevue plusieurs points ont constitué l'ordre du jour :

- Présentation de l'opération de construction
- Indications sur la mission de programmation
- Organisation de cette mission
- Visite des bâtiments existants et des sites potentiels qui à cette période étaient au nombre de 2 (zone de la CRAA et Complexe sportif des Courvelles).

Le mercredi 25 Juin, la société APRITEC a réalisé des entretiens individuels avec les représentants des différents utilisateurs des écoles maternelles et élémentaires. Cette large concertation s'est terminée en fin de journée, en mairie, avec la convocation des membres de la commission scolaire.

La synthèse de cette consultation a été présentée le lundi 7 Juillet lors de la tenue de la première réunion du comité de pilotage. Les personnes qui le constituent officiellement sont :

Le maire de Selongey, le conseiller délégué au groupe scolaire, le secrétaire général, un représentant de la cellule construction publique de la DDE, un représentant de la société APRITEC, l'inspecteur départemental de l'éducation nationale, un délégué départemental de l'éducation nationale, les directrices, et directeur, des écoles élémentaires, maternelle et garderie municipale, ainsi que les deux présidents d'associations de parents d'élèves.

Les données issues de cette réunion ont permis de préciser les besoins exprimés par les utilisateurs et se sont concrétisées par la présentation d'un diagramme fonctionnel général spécifique à l'organisation des écoles maternelles et élémentaires de Selongey. Parmi les points les importants on note :

Les espaces extérieurs de détente, la circulation des véhicules et le stationnement, les différentes salles de classe nécessaires, les locaux périscolaires, la restauration, les locaux pour le personnel, la prise en compte de l'accès pour enfants handicapés et la possibilité d'extension ultérieure a également été évoquée.

La seconde réunion du comité de pilotage s'est tenue le lundi 1er Septembre. L'objectif était de présenter un comparatif sur les deux sites potentiels, il ressort de nos entretiens les remarques suivantes :

- le site A repéré "Sports" :

Il dispose comme avantages d'un accès principal dans le périmètre du complexe sportif facilement adaptable, avec une sécurisation et une mutualisation des stationnements. Il représente une surface de 11000 m² sur des zones NA (2 parcelles) et UD (1 parcelle). Il est proche des équipements sportifs.

Sa forme rectangulaire allongée nécessitant un bâtiment axé Nord/Sud, son sentier piéton à réaménager, son accès depuis la rue de la roche, sa situation dans le périmètre protégé de l'église, constituent des contraintes et des inconvénients. Enfin, nous n'avons pas de maîtrise foncière des terrains.

- le site B repéré "Crâa" :

Il dispose comme avantage une très grande surface de 22000 m², de forme générale quasi trapézoïdale et d'orientation Est/Ouest.

Ses inconvénients : il faut créer un accès depuis la rue des Saulx. Le nombre de parcelles le constituant est important (environ 10), la pente du terrain est importante. Le bâti existant est sujet à réhabilitation ou restructuration

lourde, voire à démolition. Son accès est dangereux au pied de la rue de la Crâa. Il est situé dans le périmètre protégé de l'église. De même, sur ce site, nous n'avons pas de maîtrise foncière des terrains.

Au terme de cette réunion, un troisième site a été proposé aux membres du comité de pilotage. Le terrain en question, pour lequel nous n'avons toujours pas de maîtrise foncière est situé en bordure de la rue du 11 Novembre 1918 (côté Sud). L'ensemble des participants se sont rendus en délégation sur ce 3^e site dont le cabinet APRITEC a pris bonne note pour poursuivre son travail de réflexion. La prochaine réunion du comité de pilotage est prévue le 6 octobre prochain.

Philippe MICHAUD

Conseiller délégué
chargé du dossier du groupe scolaire et du jumelage

EN BREF

Jumelage SELONGEY/GUNDERSHEIM

Nous avons contacté par courrier, durant l'été, la mairie de GUNDERSHEIM pour élaborer et fixer une réunion de travail sur les prochains échanges à mettre en place tant au niveau communal qu'au niveau sportif. Des contacts ont d'ores et déjà été pris en interne avec le collège de Selongey et le SCS pour organiser des échanges linguistiques et sportifs aux enfants scolarisés de nos deux communes. Nous attendons la réponse de nos homologues allemands afin de programmer une réunion de travail de la commission Jumelage.

Piscine municipale : les statistiques 2008

Nombre d'entrées saison 2008	
Journées enfant	1738
Journées adulte	1091
Visiteurs	572
Soirées enfants période scolaire	337
Mercredi après midi enfants	540
Mercredi après midi adultes	176
Nombre d'abonnements saison 2008	
Abonnements saison enfant	76
Abonnements saison adulte	13
Abonnements mensuels enfant	17
Abonnements mensuels adulte	10
Cette année la piscine a fermé 12 jours complets	

Démontage des garages situés Voie du Marché

Dans le cadre du réaménagement du parking, près des locaux des associations, situé rue du 12 Juillet 1998, les garages métalliques accolés (côté Voie du Marché) ont été démontés par les employés communaux. Ce changement de lieu, libèrera de l'espace sur le parking actuel des locaux associatifs, et permettra la mise en place prochaine d'un nouveau bâtiment préfabriqué de 140 m² environ, en cours d'acquisition.



photo : Mairie de Selongey

La Journée des Oubliés des Vacances (JOV) :

La municipalité de Selongey s'est associée à l'initiative du Secours populaire de la Côte-d'Or en permettant à 14 enfants et 3 adultes de se rendre au Parc Astérix dans le cadre de la J.O.V. 2008 pour une journée exceptionnelle le mardi 19 août dernier.

Accueil d'un groupe d'enfants du CMP d'Is-sur-Tille :

Mardi 15 Juillet, un groupe d'enfants du Centre Médico-Pédagogique d'Is-sur-Tille est venu nous rendre visite sur Selongey avec l'objectif de visiter l'église St-Rémy et son carillon.

M. Paul Langlois s'est gentiment rendu disponible pour accueillir ce groupe afin de guider et d'informer ces jeunes enfants. Un premier escalier en pierre, en colimaçon, assez étroit a permis d'accéder à la sous pente de l'église afin d'admirer la magnifique charpente traditionnelle dont la couverture est réalisée en lauzes. Puis enfin l'accès au poste du carillonneur a été l'occasion pour ces enfants d'une part de réaliser quelques notes puis de contempler dans un espace réduit, les 48 cloches composant le carillon de Selongey.

Album photos de fête du 14 juillet au champ de Mars

De nombreuses photos ont été réalisées tout au long de cette journée. Un album est à votre disposition pour consultation exclusive en mairie. Si vous souhaitez obtenir certaines de ces photos pour votre collection personnelle, n'hésitez pas à compléter un formulaire à votre disposition au secrétariat de mairie, après consultation de l'album.

www.ville-selongey.fr

Nous avons constaté que vous étiez nombreux à avoir visité le site internet de la ville de SELONGEY (plus de 70 visites/jour environ pour un total de 5714 visites au 27 septembre !). Mis en ligne officiellement début Juillet, depuis cette date, nous avons essayé, par le biais de la page actualités du site, de vous informer quasiment en temps réel des événements à venir (ou réalisés) sur notre commune. Quelques internautes passionnés nous ont contactés par courriel, pour nous soumettre quelques idées d'améliorations et nous tenons à les remercier. L'échange est toujours constructif dans de telles conditions de communication. Nous n'oublions pas que ce site est fait pour vous informer, aussi, pour les associations locales qui souhaitent faire part d'une information, présenter leur manifestation, la page actualité vous est ouverte. N'hésitez pas à vous connecter et [Contactez-nous](#) ... en remplissant le formulaire dédié dans la barre de menus déroulants du site !

Communauté de communes

Redevance Ordures Ménagères

Lors du dernier Conseil Communautaire il a été décidé d'appliquer les décisions de la délibération du 17 Décembre 2007 prise par nos prédécesseurs.

Le montant de votre redevance ne sera donc pas révisé cette année.

Un groupe de réflexion, chargé de l'élaboration de nouveaux tarifs de redevance pour 2009 et 2010, se réunira prochainement. Vous pouvez faire part de vos suggestions aux délégués communautaires (voir liste bulletin n°1). Le président, Michel Verney, reste à votre disposition pour toute information.

nouveaux horaires scolaires

Ecole Maternelle

Matin

Accueil de 8h30 à 8h40

Sortie 11h55

Après-midi

Soutien de 13h40 à 14h

pour les élèves désignés

Accueil des autres élèves

de 14h à 14h10

Sortie 16h55

Ecole Élémentaire

Matin

Accueil de 8h20 à 8h30

Sortie 12h00

Après-midi

Soutien de 13h45 à 14h05 pour

les élèves désignés

Accueil des autres élèves de

14h05 à 14h15

Sortie 16h45

**NB : un seul service sera assuré
au restaurant scolaire de la
garderie, à titre de test jusqu'à
la toussaint.**

Aide aux devoirs

**Lundi et jeudi de 17h30 à 18h30
à l'espace info services.**



photo : P. Bunelli

AGENDA

CINÉMA

Association Ciné-rencontres

au foyer de Selongey, les vendredis à 20h30.

Prix des places : 4€ (adultes) • 3€ (enfants).

Vendredi 10 octobre

La fille de Monaco

avec Fabrice Luchini, Roschdy Zem, Louise Bourgoïn

Séances suivantes :

24 octobre, 7 novembre, 21 novembre

5 décembre, 9 janvier

MANIFESTATIONS

Samedi 4 et dimanche 5 octobre

34^e brocante Saint Rémi

Foyer de Selongey

Samedi 11 octobre

Loto ADR SEB

Foyer de Selongey

Dimanche 12 octobre

Foire d'automne - Vide grenier FNACA

Place des Halles - Selongey

Vendredi 24 octobre

Calendrier des fêtes

Foyer de Selongey

Samedi 25 octobre

Loto FCPE

Foyer de Selongey

Dimanche 9 novembre

Loto SCS

Foyer de Selongey

Jeudi 13 novembre

Assemblée générale ADR SEB

Foyer de Selongey

Vendredi 14 novembre

Assemblée générale FNACA

Samedi 22 novembre

Soirée foot SCS

Foyer de Selongey

Dimanche 23 novembre

Loto

Foyer rural de Chazeuil

Mercredi 26 novembre

Don du sang

Foyer de Selongey

Samedi 6 décembre

Manifestation pour le Téléthon

org. par l'association "Pour l'avenir de nos enfants"

Saint-Éloi ADR SEB

Foyer de Selongey

Jeudi 11 décembre

Repas de Noël des anciens

Foyer de Selongey

Samedi 13 décembre

Soirée ACT Selongey

Foyer de Selongey

Dimanche 21 décembre

Arbre de Noël du CE SEB

Foyer de Selongey

Inscriptions Centre de Loisirs

Ouverture du centre du lundi 27 octobre
au mercredi 5 novembre.

Inscriptions en Mairie le Vendredi 17
octobre de 17h à 18h30 et Samedi 18
octobre de 9h à 12h.

INFOS PRATIQUES

Nous modifions actuellement le réseau informa-
tique et nous changeons les micro-ordinateurs
de l'école élémentaire.

Dès mise en place des nouveaux matériels, les
cours pourront de nouveau être proposés et
dispensés aux *geeks* selongéens.

Un *geek* (terme anglais) se prononçant [gi:k] est
un cliché décrivant une personne passionnée,
voire obsédée, par un domaine précis.

Guide pratique

Mairie : 03 80 75 70 74

ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de
16h à 18h • le samedi de 10h à 12h

Poste : 03 80 75 21 95

ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h30 à 17h • le samedi de 9h à 12h

Trésor public : 03 80 75 72 57

Préfecture : 0821 80 30 21

53 rue de la Préfecture - 21000 Dijon

Conseil Général : 03 80 63 66 00

53 bis rue de la Préfecture - 21000 Dijon

Conseil Régional de Bourgogne : 03 80 44 33 00
17 boulevard de la Trémouille - 21000 Dijon

Ramassage des ordures ménagères :

le lundi matin

Déchetterie de Selongey : 03 80 95 21 10

ouverte le lundi et le jeudi de 14h à 18h (17h l'hiver)

le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

numéros utiles

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Dépannage EDF : 03 80 41 02 06